

VIEUX-MONTHEY

Assemblée générale du mercredi 1^{er} juin 2022, 19h00, salle des Gouverneurs

1. Ordre du jour :

- Accueil, liste des présences
- Procès-verbal de l'AG 2021
- Rapport d'activité 2021-2022
- Comptes 2021, présentation
- Rapport des vérificateurs des comptes
- Comptes 2021, discussion, vote et échange
- Directives pour insertion et retrait de pièces de nos collections, discussion et décision
- Elections statutaires
- Nouveaux membres – Démissions
- Aménagement des espaces du château
 - présentation des travaux par M. Götz Menzel, architecte, atelier Gay-Menzel
 - propositions du Comité pour le devenir de ces espaces, discussion et décision
- Activités 2023
- Divers

2. Personnes présentes :

Cf. annexe 1

3. Personnes excusées :

Cf. annexe 2

4. Déroulement de la séance :

Bienvenue du président :

Mesdames, Messieurs, Chers membres de l'Association du Vieux-Monthey,

Après 2 ans sans pouvoir nous rencontrer, c'est un réel plaisir, pour le comité de votre Association, de vous recevoir à nouveau dans cette magnifique salle pour notre Assemblée annuelle.

Réel plaisir de tous vous saluer cordialement, en signalant particulièrement parmi nous, la présence de notre Président d'honneur Raymond Delacoste et de l'Archiviste cantonal Alain Dubois, membre de notre Association.

Votre comité tient à vous remercier pour la confiance que vous lui avez témoignée lors des élections par correspondance menées l'an dernier.

Comité que vous rencontrez pour la première fois dans sa nouvelle composition, soit

- *Patricia Guidetti,*
- *Marcelin Arluna, vice-président,*

- *Yvano Bressan, trésorier,*
- *Eric Dupont, secrétaire PV,*
- *Guy Cristina, représentant de la municipalité,*
- *Ludovic Chappex et Jean-Charles Marchetti, retenus par d'autres obligations vous remercient d'excuser leur absence ce soir*
- *Et votre serviteur, Jérôme Buttet, à qui vous avez eu l'imprudence de confier la présidence de l'Association.*

Vous avez reçu dans les délais statutaires l'invitation ainsi que l'ordre du jour de cette AG. Y a-t-il des souhaits de modification de cet OJ. ?

Une proposition de notre part : au pt 11 de l'OJ, est mentionné Activités 2023. Comme nous ne tenons pas à vous cacher ce qui pourrait se faire entre ce 1^{er} juin et la fin de l'année 2022 et que nous n'avons pas l'intention de ne rien faire durant cette période, je vous propose d'intituler ce point Activités futures.

Je vous remercie de compléter et signer la liste des présences qui va circuler et tiens à vous faire part de la liste des membres qui ont pris la peine de nous prier d'excuser leur absence ce soir.

Validation du PV de l'assemblée générale 2021 (envoyé par courrier)

En raison de la pandémie, l'AG 2021 s'est tenue par correspondance. Le PV ne relate donc que les décisions prises en relation avec les documents qui avaient été adressés avec l'invitation.

La lecture n'est pas demandée et la discussion n'est pas utilisée. Le PV est accepté sans opposition.

Rapport d'activités 01.01.2021 – 30.05.2022 (lecture par le président) :

Habituellement, le rapport d'activités couvrait l'année civile précédant l'AG.

Dorénavant, et afin que les informations que nous vous transmettons par ce rapport soient les plus complètes et les plus actuelles, le rapport annuel concernera les activités menées entre la dernière AG et la fin du mois précédent l'AG annuelle.

C'est donc sur une période exceptionnellement longue de 17 mois, du 1er janvier 2021 au 31 mai 2022 que portera ce rapport. 17 mois durant lesquels votre comité a tenu 20 séances.

Au début de l'année 2021, quelques séances se sont tenues dans les locaux de l'Ecole du vitrail, permettant plus aisément de répondre aux consignes de distanciation imposées par la pandémie. Merci à notre collègue Guy Cristina, représentant de la Commune au sein de notre comité et Directeur de cette Ecole pour la mise à disposition et l'aménagement de ces locaux.

Durant toute cette période, Mme Sylvaine Rappaz, conservatrice-restauratrice – secondée bénévolement durant quelques semaines par Mlle Lucie Arlettaz, muséologue – a poursuivi l'inventaire des objets et tableaux. Il a été décidé d'établir pour chacun d'eux une fiche informatisée selon le modèle proposé par l'Association valaisannes de musées. Ce mode de faire permettra – si vous nous en donnez l'accord au point 10 de l'OJ – de faire figurer tous ces objets, avec photo et brève description, sur le site www.museumvs.ch, site donnant la possibilité à toute personne intéressée d'effectuer des recherches par type d'objet ou par localisation. A ce jour, l'inventaire de tous les objets concernant la Verrerie, le volet le plus importants de nos collections « objets », est terminé.

Nous rappelons que ce travail d'inventaire est financé par la Commune, que nous remercions vivement pour ce précieux soutien.

Constitué par l'AG 2021, le nouveau comité a confié la vice-présidence à Marcelin Arluna. Yvano Bressan poursuit sa tâche de trésorier et Eric Dupont continue de tenir les PV des séances. Deux délégations ont été constituées, soit la délégation « Collections, Documentation, Conservation » et la délégation « Evénements ».

Le départ de Marie-Madeleine Bonvin et de Pierre-Alain Bezat, qui connaissaient tout sur nos collections a forcé le nouveau comité à se plonger et à se familiariser avec notre patrimoine, principalement pour répondre aux nombreuses questions adressées au Vieux-Monthey par des étudiants, chercheurs, ou privés intéressés par notre histoire locale.

Cette familiarisation n'a pas été facilitée par les déplacements de nos pièces engendrés par les travaux de rénovation.

Ces recherches dans nos collections nous ont d'abord permis de constater et d'apprécier l'énorme travail accompli par nos prédécesseurs qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs compétences, ni leur enthousiasme pour enrichir ces collections. Un grand merci à eux.

Elles nous ont aussi permis de prendre conscience des risques de perte de qualité de nos prestations lorsqu'elles sont fortement dépendantes de la présence ou des compétences d'une personne en particulier ou d'un nombre limité de personnes.

Depuis quelques années, de nouveaux standards de classification, de nouveaux outils informatiques, permettent d'éviter ou de minimiser ces risques de rupture. Le comité a décidé de les utiliser dans la plus large mesure possible.

Cela pour permettre d'une part, à tout nouveau responsable de l'Association de connaître et retrouver toute pièce de nos collections, mais aussi, avec une éventuelle large mise à disposition sur l'internet, de permettre à toute personne intéressée de trouver une pièce de nos collections, ou l'existence d'une pièce de nos collections, même sans connaître ni Monthey, ni le Vieux-Monthey.

Faits marquants :

Le 18 juin 2021, Marcelin Arluna, Jean-Charles Marchetti et moi-même avons récupéré 5 vitrines mises gracieusement à disposition de l'association valaisannes des Musées, qui nous les a attribuées (voir photos). Arrivés à Baden avec un bus de Gessimo, nous avons mieux compris la générosité de la Paroisse : ces vitrines, pas prévues pour être déplacées, se trouvaient au 3ème étage d'un bâtiment sans ascenseur, avec des escaliers étroits. Nous avons pu réquisitionner un menuisier qui travaillait dans ces locaux, pour ôter les joints de silicone, démonter ces vitrines et aider les 3 septuagénaires à les déposer dans le bus.

Le 11 septembre, le Vieux-Monthey a tenu un stand aux « Apéros Folkloriques ». Nous y avons vendu pour 440.- d'ouvrages offerts à moitié prix et avons enregistré l'inscription de 2 nouveaux membres.

Le comité a été invité par la Commune à visiter les locaux d'archives aménagés à Double-Croche. Nous y avons aussi tenu séance au cours de laquelle nous avons pu nous entretenir avec le Chancelier communal, M. Simon Schwéry, responsable des archives communales, ainsi qu'avec M. Alain Dubois,

archiviste cantonal. Nous avons ce jour-là, demandé à M. Schwéry, si la Commune pouvait adresser systématiquement au Vieux-Monthey les photos qui font partie obligatoirement des dossiers de demande d'autorisations de démolir et de transformation de bâtiments construits. La demande est toujours à l'étude.

En janvier, le comité a été reçu à Sion aux Archives cantonales par M. Alain Dubois, et à Martigny, à la Médiathèque Valais par M. Mathieu Emonet, responsable du dpt Photos, qui nous ont tous 2 présentés les prestations possibles de leur part pour nos collections. MM. Dubois et Emonet sont venus ensuite au Château, pour se rendre compte de nos collections.

Le samedi 6 novembre, le comité a consacré une journée pour une séance dite stratégique, pour initier une réflexion complète sur la sécurisation et la pérennisation de nos collections, ainsi que sur leur mise à disposition du public. Les fruits de cette réflexion feront l'objet d'une présentation au point 10 de l'OJ.

Ce printemps, suite à diverses offres de privés concernant du mobilier, des collections de peintures, pour lesquelles il n'était pas aisé d'argumenter notre refus partiel ou total, nous avons élaboré un document intitulé « Directives pour insertion et retrait de pièces de nos collections ». Ce document vous sera soumis au point 7 de l'OJ.

J'ai eu quelques contacts avec Emmanuel Zaza, Président de la Fondation Zaza-Ortelli. Les statuts de cette Fondation mentionne une collaboration avec le Vieux-Monthey. Mais cette Fondation n'a plus tenu de séance depuis le décès de Freddy Zaza en 2012, et sa riche collection est abritée à la Commune, dans des sous-sols du Bâtiment administratif. Ces documents, photos, diapos, films etc. sont non seulement délicats, mais leurs supports nécessitent d'être régulièrement actualisés, pour éviter le risque de ne plus pouvoir être visibles. L'accueil a été sympathique, mais encore aucune suite n'a été donnée par la Fondation.

Les vitraux de la chapelle de l'Hôpital, qui nous avaient provisoirement été confiés en attendant une décision d'affectation, seront repris par l'HRC, qui les installera dans la cage d'escalier du bâtiment rénové. C'est une bonne décision qui en assurera la conservation dans le bâtiment même pour lequel ils avaient été conçus.

Pour les vitraux des Treize Etoiles, représentant des musiciens, l'architecte qui gère le projet de démolition et de construction sur ce site, a été mis au courant de notre intérêt et reprendra contact au moment voulu.

Dès la déclaration de la faillite de l'entreprise Djéva, nous avons pris contact avec l'Office des faillites, pour faire savoir notre intérêt pour différents documents et pièces, plus particulièrement un four de démonstration. Le préposé nous assure que nous ne serons pas oubliés.

La Convention qui lie le Vieux-Monthey et la Commune pour les divers locaux qui sont mis à disposition arrivera à échéance en 2025. Vu des modifications déjà intervenues au Château, nos souhaits, et la mise à disposition de lieux de stockage dans le bâtiment Double-Croche, nous avons demandé à la Commune d'établir une nouvelle convention ou un avenant, sans attendre l'échéance. Le projet est à l'étude à la Commune.

Parmi les ouvrages et publications se trouvant dans notre bibliothèque, un certain nombre ne répondent pas aux buts de l'Association et ne répondraient pas aux Directives dont nous discuterons au point 7 de l'OJ. Avant de les réinstaller dans les locaux rénovés, nous avons procédé à un tri. Vous

trouvez à la sortie des tables sur lesquelles nous avons déposés ces documents à votre intention. N'hésitez pas à vous servir.

Pour quelques pièces de nos collections qui ont, en plus de leur valeur patrimoniale, une certaine valeur pécuniaire, nous avons souhaité disposer d'un coffre-fort. Ce sera très bientôt chose faite grâce à un don de la Banque Raiffeisen, par son Directeur Yvano Bressan.

Le Vieux-Monthey s'est vu offrir :

par M. François-Xavier Delacoste, 4 tableaux appartenant à sa famille, soit

- 1 portrait de François Delacoste, Conseiller d'Etat de 1839 à 1843, Président du Dizain de Monthey en 1843-1844, huile sur toile non signée, avec cadre en bois marqueté, dimensions 80 x 70 cm ;
- 1 représentation de la Chapelle du Pont, peinture sur pavatex, sans cadre, signée Rigiani, dimensions 40 x 31 cm ;
- 1 clocher d'église non identifiée, huile sur pavatex, sans cadre signée R. Trottet, dimensions 38 x 27 cm ;
- 1 Bouquet de fleurs, huile sur pavatex, signée R. Trottet-Hediger, dimensions avec cadre 53.5 x 47.5 cm.

par M. Alain Dupont : une plaque métallique par laquelle la carrosserie-maréchalerie Ernest Chappex signait ses travaux.

Activités pas très spectaculaires, ni même visibles. Cela est dû surtout aux travaux de restauration de nos locaux du rez-de chaussée, travaux qui vous seront présentés au point 10 de l'OJ.

Comptes 2021

La convocation à cette AG mentionnait la possibilité de consulter ces comptes sur le site de l'Association. Le trésorier Yvano Bressan les présente et les commente.

La parole est ensuite donnée aux vérificateurs des comptes, Luc Sneiders - excusé - et Philippe Meyer. Ce dernier procède à la lecture de leur rapport et prie les membres d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au comité et au trésorier.

La discussion est ouverte et aucune question ou remarque n'est formulée.

Mis au vote, les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

Par un second vote, l'assemblée donne décharge au comité et au trésorier à l'unanimité.

Directives pour insertion et retrait de pièces de nos collections, discussion et décision

Ces dernières années, le VM a reçu quelques offres entre autres, de meubles, d'œuvres de peintres régionaux et objet divers.

C'est toujours difficile de dire à un donateur que son don, même de valeur, n'est pas susceptible de faire partie de nos collections. Le comité a donc jugé utile d'établir des critères qui permettent, sans subjectivité, d'accepter ou de refuser certaines pièces.

Le projet, qui s'inspire de documents ayant les mêmes objectifs en usage chez d'autres prestataires comparables a été mentionné dans la convocation comme consultable sur le site de l'Association

Il est présenté sur écran, le président en fait la lecture et ouvre la discussion.

M. Alain Dubois fait remarquer que les documents manuscrits doivent également être intégrés sous le terme de « pièces ».

Avec une précision répondant à cette légitime remarque, les « Directives pour l'acquisition et l'aliénation de pièces » sont mises au vote et approuvées à l'unanimité des membres présents. La version finale constitue l'annexe 4 de ce PV.

Dans ce contexte, le président lance un appel : « *Il nous arrive à tous de devoir faire du vide chez vous. Si c'est votre cas ou celui de connaissances, pensez au Vieux-Monthey avant de détruire photos, documents, publications. Pensez aussi que ce qui semble à priori peu intéressant actuellement, le sera peut-être un jour* ».

Elections statutaires

Le comité a été élu en 2021 pour une période de 4 ans.

Pour les vérificateurs, les statuts stipulent : « *Les vérificateurs sont au nombre de trois, dont un est suppléant. Un nouveau vérificateur est élu chaque année, son mandat est de 3 ans. La 1ère année il est suppléant et les deux suivantes, vérificateur. Il n'est pas rééligible immédiatement* ».

Un nouveau vérificateur doit donc être désigné, suppléant pour l'exercice 2022 et vérificateur pour les exercices 2023 et 2024.

M. Raphaël Gulas, représentant Monthey Gym, accepte spontanément cette fonction et l'assemblée la ratifie.

L'assemblée tenue l'an dernier par correspondance, n'a pas permis de prendre congé de deux membres éminents qui quittaient le comité, Marie-Madeleine Bonvin, membre du Comité durant de nombreuses années, et Présidente de 2013 à 2017 et Pierre-Alain Bezat, membre du comité durant près de 40 ans, membre d'honneur et Président de 2017 à 2021.

Le Président les remercie vivement et remet à Marie-Madeleine Bonvin une aquarelle de Ludovic Chappex, membre de notre comité depuis l'an passé. Marie-Madeleine adresse quelques mots à l'Assemblée.

Excusé ce soir, Pierre-Alain Bezat se verra remettre une attention tangible lors d'une prochaine rencontre.

Le président propose ensuite à l'assemblée de nommer Marie-Madeleine, membre d'honneur. Ce que l'assemblée accepte avec plaisir et applaudissements nourris et mérités.

Nouveaux membres – démissions - décès

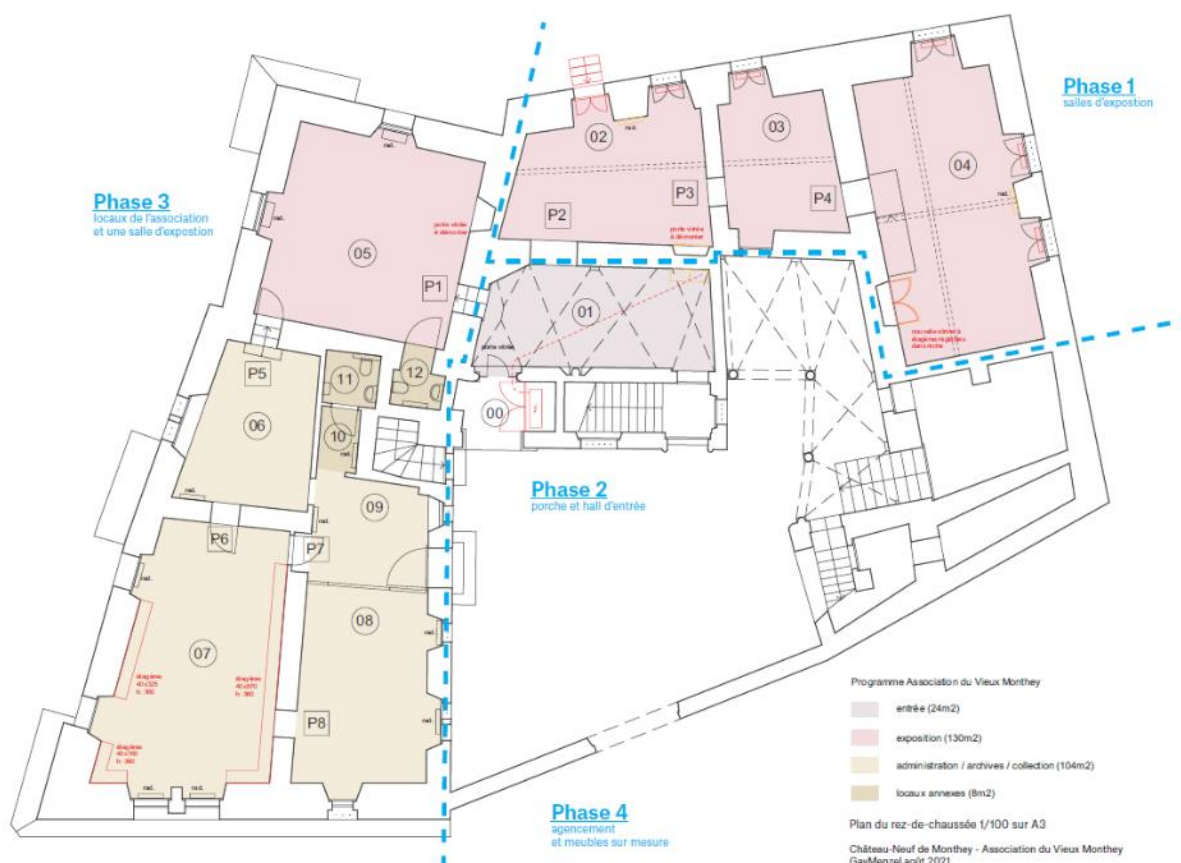
Lecture de la liste par le président (cf. annexe 5) et minute de silence pour les membres disparus.

Aménagement des espaces du château

La commune procède, par étapes, à la rénovation du château. Le mandat d'architecte a été confié à l'atelier Gay Menzel.

La parole est donnée à M. Götz Menzel qui présente les travaux effectués et prévus pour les locaux du rez-de-chaussée, attribués par convention à notre Association.

Plusieurs phases (cf. plan ci-dessous) :



- Phase 1 : salles 2 à 4 (pièces urgentes) ;
- Phase 2 : pièce 1 (entrée) avec notamment le déplacement de l'armoire électrique sous les escaliers ;
- Phase 3 : pièces 5 à 12 ;
- Phase 4 : agencement, ameublement.

La nécessité d'un portail à l'entrée de la cour sera évaluée.

Un accès au jardin est également à l'étude. L'accord du service cantonal est nécessaire, ainsi qu'une mise à l'enquête.

Le président remercie M. Menzel et ouvre la discussion.

M. Raymond Deferr attire l'attention sur la sécurité des tableaux, par exemple le tableau héraldique et M. Alain Dubois insiste sur la sécurisation de l'éventuel nouvel accès au jardin.

Le président présente ensuite le projet d'occupation de ces locaux par le Vieux Monthey :

« Comme vous l'avez constaté, ces espaces seront aménagés de telle façon qu'ils puissent s'adapter à différentes utilisations.

Vous le savez, parmi les buts statutaires de notre Association, figurent le devoir de rechercher, conserver, gérer et mettre en valeur les objets et documents se rapportant à l'histoire de Monthey. Si, pour la recherche d'objets et de documents, peu de chose ont changé, pour leur conservation, leur gestion et leur mise en valeur, des supports et outils nouveaux se sont développés ces dernières années et peuvent nous permettre de mieux atteindre les buts statutaires.

Auparavant, une personne intéressée par un pan de l'histoire locale, devait s'adresser à différents organes ou établissements, dont Le Vieux Monthey, pour savoir qui possédait quelque chose correspondant à son domaine de recherche.

La classification et / ou la numérisation de notre patrimoine selon les normes adoptées à différents niveaux, pourraient permettre à la même personne de connaître l'existence d'une pièce de nos collections, même sans connaître l'existence du Vieux-Monthey, ni même de Monthey.

C'est pourquoi, suite aux réflexions stratégiques relatées dans le rapport d'activité,

en nous fondant sur les études déjà menées par nos prédécesseurs,

grâce à la mise à disposition par la Commune

- *des locaux dont la réfection vient de vous être exposée,*
- *des locaux du sous-sol pour le dépôt des objets,*
- *de locaux d'archivage dans le bâtiment Double-Croche,*
- *et des compétences du service archives communales dont le développement est en réflexion,*

grâce aussi au développement et aux prestations d'autres services publics que chacun de nous finance, comme les Archives cantonales, la Médiathèque Valais

et prenant en compte les nouvelles possibilités techniques et interactives de présentation de collections, le comité vous propose, pour la mise en valeur future de nos collections, les 3 axes suivants :

- *Présence principale du Vieux-Monthey au Château,*
- *Présence du Vieux-Monthey dans des lieux fréquentés, soit là où se trouvent les gens,*
- *et Présence sur Internet.*

*Commençons par ce dernier aspect, **Présence sur Internet**. Dans les années 80, le Vieux-Monthey avait fait inventorier et classer une partie des archives de l'Association par les Archives cantonales. On ne trouve pas l'image, la reproduction de ces documents, mais l'intitulé et une éventuelle brève description, permettant d'en cerner le contenu. Cette classification étendue à tous nos documents, faciliterait les recherches de toute personne intéressée et aussi des membres du comité pour répondre aux questions qui lui sont fréquemment posées. Et cela indépendamment du lieu de conservation des documents originaux.*

Exemple site : <https://scopequery.vs.ch>

La Médiathèque Valais a déjà numérisé des fonds photographiques relatifs à Monthey. Paradoxalement, les documents médias, tels photos, diapos, films, posent plus de problèmes de conservation et de mise en valeur que les parchemins anciens parvenus jusqu'à nous. Faire numériser toutes nos collections médias – par la Médiathèque Valais ou par tout autre prestataire offrant les mêmes garanties de qualité, de pérennisation des supports etc... serait une garantie sécurisée de conservation de ce patrimoine. Des conventions seraient arrêtées permettant au Vieux-Monthey de conserver les droits exclusifs sur les documents numérisés. Si nous le souhaitons, toutes nos photos et vidéos pourraient être visibles par tout un chacun, mais avec une surimpression mentionnant le Vieux-Monthey comme propriétaire et empêchant toute utilisation commerciale.

Exemple : voir le site Collections audiovisuelles du Valais (memovs.ch)

Pour les objets, l'Association valaisanne des Musées a créé un site sur lequel chaque musée peut faire figurer la photo et un bref descriptif des objets de ses collections. L'inventaire en cours actuellement de nos objets et tableaux, amène pour chacun d'eux, l'élaboration d'une fiche informatique répondant aux normes de ce site et prête à y être insérée.

Exemple : site de l'AVM : Liste des objets (museumvs.ch)

Présence principale du Vieux-Monthey au Château et Présence du Vieux-Monthey dans des lieux fréquentés, soit là où se trouvent les gens, tels que médiathèque Casa Nova, Théâtre du Crochetan, Office du Tourisme, Bâtiment administratif, CO du Reposieux et autres.

Présentation en AG sur écran et dans ce PV, en annexe 6 : « conservation et mise en valeur de nos collections propres ou confiées »

Ces propositions qui se fondent sur nos statuts impliquent l'acceptation d'un changement important de paradigme. Jusqu'à ce jour, nos collections n'étaient visibles qu'au château lors d'exposition ou sur demande. Les moyens actuels le permettant, nous souhaitons pouvoir faire connaître notre patrimoine à un public beaucoup plus large. De façon succincte, mais qui peut éveiller le désir d'une approche plus complète lors d'expositions thématiques par exemple.

Nous ne saurions imposer ce changement sans vous permettre d'en parler et de vous prononcer. Vous avez la parole.

Proposition de l'assemblée d'aménager une zone d'accueil où servir à boire.

Mis au vote, le principe de mise à disposition à large échelle de nos collections, soit lors d'expositions au château, en différents lieux de passage et sur Internet, mais toujours avec maîtrise de nos droits de propriétaires est approuvé par l'ensemble des membres présents.

Activités futures

- Exposition 150ème Carnaval et parution d'un ouvrage sur ce même événement qui constituera l'édition No 18 des « Pages montheyannes »

- Interviews enregistrés de témoins de souvenirs peu ou non documentés autrement. Il peut s'agir de vie de quartier, d'établissements emblématiques, de prestations sociales de patrons d'entreprises pour leurs collaborateurs et leur famille, etc...
- Participation aux Apéros folkloriques le 3 septembre 2022, ventes d'ouvrages et, nouvellement concours.
- En automne aussi, 111^{ème} anniversaire Raiffeisen et 111^{ème} anniversaire du FC Monthey dans une ancienne halle Giovanola. Petite exposition de quelques pièces et documents relatifs à l'entreprise Giovanola.
- Poursuite du tri de notre patrimoine.

Divers

Intervention de M. Bernard Bugna qui demande si le Vieux-Monthey possède les revues d'Anilec Renaud-De Giorgis. C'est le cas.

Intervention de Mme Dominique Seingre Passaquay qui demande si nous possédons le coffret de pierres précieuses de l'entreprise Djéva. Nous avons quelques exemplaires de produits mais pas le coffret. Le dossier Djéva est actuellement à l'office des faillites. Nous avons espoir de pouvoir récupérer un coffret.

Clôture de l'assemblée.

Invitation à la verrée et à consulter et emporter les ouvrages mis à disposition.

Pour le Vieux-Monthey,
Eric Dupont

Annexes :

Annexe 1 : Liste des membres présents

Annexe 2 : Liste des membres excusés

Annexe 3 : Comptes 2021

Annexe 4 : Directives pour l'acquisition et l'aliénation de pièces pour nos collections

Annexe 5 : Nouveaux membres – démissions – décès

Annexe 6 : Conservation et mise en valeur de nos collections propres ou confiées



1 Micro pour le président !!

Assemblée Générale du 01.06.22

Association du
Vieux Monthey

Liste des présences

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE	E-MAIL
Boissard	Michel	Champertoo 25		
Bonvin	Lucretia	Cd. de Carrière 5		
Delaney	Yvonne	Industrie 43		
Boursard	A. Marie	Europe 28		
Dubois	Alex	Astoria 36		alex.dubois@replus.ch
PAIMI	CAROL	ROSS 71		
Lenoir	J. Gabriel	Les Giettes		
Seigneur Assagnay	Dominique	No du Tonnel 5 181 Crép		wj@assagnay.ch
Dejean	Raymond	Au Bourg 707-12010		
Bugna	Bernard	Au Puyaud 36 1870		
Besse	Claudy	Rte de Chaux 70 1871		
Mudry	Josiane	Gol-Boillaf 19		
Munier	Renaud	Gros. Bella 10		renaud.mudry@replus.ch



Association du
Vieux Monthey

Assemblée Générale du 01.06.22

Liste des présences

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE	E - MAIL
MEYER	Guy-Bernard	Ch. de l'Kornuoir Magnin		gmeyer@vieuxm.ch
Meyer	André	Venerie SA		meyerand@orgmail.ch
DONNET	Michel	Clos de Leytrand 1 St. Ignar	M. Donnet	michel.donnet@vieuxm.ch
Turin	Danielle	Ch. Sire 8, 1872 Stomus		d.wargoise@vieuxm.ch
Heger	Liliane	Entre-Lièze 26		lilianeheger45@vieuxm.ch
Nussbaumer	Gilberte	Montrevel 16		gnussba@vieuxm.ch
GAR	Daniel	Ave de l. Fin 91a - Collombey		daniel.gar@vieuxm.ch
Morissos	Gerard	Marmendaz 49		gerardmorissos@vieuxm.ch
Tobocast	Rymond	Coin-de-Têt 5/1031 Chaux		
ITALIANO	HUGO	Industrie 43C		hugo.italiano@vieuxm.ch
Borgeaud	Jacques-Juë	Av. des Alpes 8	J. Borgeaud	jborgeaud@vieuxm.ch
Orlando	André	Bourg sur Favres 24		androrlando@vieuxm.ch
Orlando	Marie-Noëlle	11111111		11



Association du
Vieux Monthey

Assemblée Générale du 01.06.22

Liste des présences

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE	E-MAIL
CARINA	Bernard	Lenje 14	<i>[Signature]</i>	
FABRÉ	ARMAND	Champion 38	<i>[Signature]</i>	armand.fabr@vieuxmonthey.ch
TRISCONI	Richard	Rte Parécot 3-dois	<i>[Signature]</i>	crone@vieuxmonthey.ch
SALLIN	Norbert	1809 Massonnage X	<i>[Signature]</i>	
KRAPPAWMAN	Oskar	Ch. des écoles 26	<i>[Signature]</i>	krappos@bluwin.ch
GILLIOZ	André	Mascard 21	<i>[Signature]</i>	andregillioz@vieuxmonthey.ch
POTIOL	Jean-Marc	Ed. ARBIGNON Collety	<i>[Signature]</i>	
GRELIER	Maria-Elaine	Rantvaud 19	<i>[Signature]</i>	
SCHÜRZ	Jacques	Or. Tavaux 12	<i>[Signature]</i>	
DREHOUD	FRANÇOISE	Fontanel 345	<i>[Signature]</i>	frandrehoud@bluwin.ch
CAELOTT	Jocelyne	cuvoje 38 A	<i>[Signature]</i>	jocelyne.caelott@vieuxmonthey.ch
CAELOTT	Edward	Ad. Europo 38A	<i>[Signature]</i>	
ARTELLI	Gérald	Mensiers 44	<i>[Signature]</i>	geraldartelli@bluwin.ch



Association du
Vieux Monthey

Assemblée Générale du 01.06.22

Liste des présences

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE	E - MAIL
Holtzner	Lorentz	Fours 11 ¹⁸⁷⁰ Monthey		
Frachebed	Théo	Crete 56		
Dubosson	Gérald	11 ¹⁸⁷⁰ Truisirend du village		
Auvaret	Régis	Quartier F18723 Monthey		sr.dubosson@vieux.ch
RUGA	Dominique	Le Ri-Siers 83		beloucia@bluewin.ch
Gulas	Raphaël	Aunaires 78		contact@vieuxmonthey-gym.ch
Meyer	Philippe	Rout du Chail 5		philippe.meyer@vieux.ch
Ar luna	Parceline			
Patricia	Guido H.			
Yvonne	Bressan			
Eric	Dupont			
Guy	Cristina			
Jervin	Ruth			

Excusés

Prénom	Nom
Jean-Charles	Marchetti
Ludovic	Chappex
Jérôme	Renaud
Rose-Marie	Renaud
Fabien	? Girard
Léonard	Kohli
Philippe	Ritter
Bernard	Premand
Andrée et Nico	Sneiders
Catherine	Lavanchy Zaza
Echo du Côteau	par Solange Lugon-Moulin
Roger	Morisod
Christiane	Leimgruber
Bruno	Pattaroni
Pierre-Alain	Bezat
Olivier	Ostrini
Gianni	Cutruzzola
Fabio	Di Giacomo
Catherine	Nanchen Fernandez
Juan	Fernandez
Mauricette	Bressoud
Nicolas	Deprez
Nelly	Seingre
Monthey-Tourisme	
Grégoie	Vogel
Luc	Sneiders
Cycle d'Orientation	par Nicolas Rey-Bellet
Roland	Maire
Stéphane	Coppey
Raphaël	Buttet
Harmonie Municipale	par Tristan Mayencourt
Lise-Marie	Théoduloz
Jean-Bernard	Duchoud

Comptabilité 2021 Vieux Monthey

Date: 5. mai 2022

Nom de la comptabilité: Comptabilité 2021 Vieux Monthey
 Période comptable: 01.01.2021 - 31.12.2021
 Monnaie: CHF

Page 1

Form 1.04 C2d

Bilan de boucllement pour le 31.12.2021

Comparaison de comptabilité avec:
 Comptabilité 2020 Vieux Monthey

N°	Désignation	Actuel	Compar.	Diff.	Diff. %
1	ACTIFS				
10	ACTIFS CIRCULANTS				
1010	Caisse "Château"	n/a	23.10	-23.10	-100%
1020	C/C Raiffeisen 102435.03	59'794.52	47'975.12	11'819.40	24%
1021	Epargne Raiffeisen 114.933.782.3	12'904.13	12'899.83	4.30	0%
1022	Epargne Raiffeisen 774.382.467.8 Souscr. Nveau Musée	20'270.30	20'263.54	6.76	0%
1023	Compte de société 476.032.983.7 "La Ville était Village"	29'727.95	29'763.95	-36.00	0%
1030	Compte épargne BCVS K 0212.66.23	3'810.85	3'810.45	0.40	0%
1040	Compte épargne UBS 277-568262.M1F	5'032.20	5'032.20	0.00	0%
1100	Débiteurs compte global	2'610.00	5'530.00	-2'920.00	-47%
	T O T A L :	134'449.95	125'298.19	9'151.76	7%
2	PASSIFS				
20	CAPITAUX DE TIERS A COURT TERME				
2600	Provisions "Pages Montheysannes"	40'000.00	30'000.00	10'000.00	33%
2610	Provisions "Muséologie et Expos Espace de la Mémoire"	50'000.00	50'000.00	0.00	0%
2620	Provisions "Inventaire"	30'000.00	30'000.00	0.00	0%
28	FONDS PROPRES				
2800	Capital	5'298.19	6'887.68	-1'589.49	-23%
	T O T A L :	125'298.19	116'887.68	8'410.51	7%
	Bénéfice net au 31.12.2021	9'151.76	8'410.51	741.25	8%
	T O T A L :	134'449.95	125'298.19	9'151.76	7%

Comptabilité 2021 Vieux Monthey

Date: 5. mai 2022

 Nom de la comptabilité: Comptabilité 2021 Vieux Monthey
 Période comptable: 01.01.2021 - 31.12.2021
 Monnaie: CHF

Page 2

Form 1.04 C2d

Compte de résultats pour le 31.12.2021

 Comparaison de comptabilité avec:
 Comptabilité 2020 Vieux Monthey

N°	Désignation	Actuel	Compar.	Diff.	Diff. %
3	PRODUIT OPERATIONNEL				
30	PRODUIT OPERATIONNEL				
3000	Produit cotisations membres	14'250.00	15'050.00	-800.00	-5%
3200	Produit bienfaiteurs	320.00	60.00	260.00	433%
3300	Produit Pages Montheysannes	484.70	102.48	382.22	372%
3450	"La Ville était Village"	50.00			
3550	Produit Intérêts	11.46	17.38	-5.92	-34%
3610	Autres produits	10.00			
	T O T A L :	15'126.16	15'229.86	-103.70	0%
6	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
6100	Exposition	n/a	500.00	-500.00	-100%
6130	Frais divers	n/a	502.80	-502.80	-100%
6150	Matériel	665.40	664.35	-206.95	-23%
6300	Frais informatique	655.75	638.80	16.95	2%
6503	Achats, publications, livres	96.20			
6504	Cotisations	1'710.00	2'230.00	-520.00	-23%
6510	Ports	62.85			
6540	Autres charges administratives	n/a	115.00	-115.00	-100%
6600	Publicité / annonces	202.85	95.00	107.85	113%
6610	Recherches, dons, sponsors	n/a	35.00	-35.00	-100%
6640	Vernissage, réceptions, ...	1'344.05	517.00	827.05	159%
6650	Assemblée Générale	510.40	316.80	193.60	81%
6700	Assurance	252.00	602.00	-350.00	-58%
6840	Frais bancaires et postaux	252.90	172.60	80.30	48%
	T O T A L :	5'974.40	6'819.35	-844.95	-12%
	Bénéfice net su 31.12.2021	9'151.76	8'410.51	741.25	8%
	T O T A L :	15'126.16	15'229.86	-103.70	0%



Association du
Vieux-Monthey

Directives pour l'acquisition et l'aliénation de pièces

Il est précisé que le terme « pièce » s'applique ici à tout objet, à tous documents manuscrits, imprimés, photographiques, vidéos, films, enregistrements sonores, peintures, dessins, costumes, textiles etc...sans aucune limitation.

Acquisition

L'acquisition, la conservation et la mise en valeur de pièces figurent parmi les buts de l'Association.

Statuts (1984)

Article 2

L'association a pour but de :

- *susciter les recherches propres à éclairer le passé de Monthey et ses environs;*
- *encourager tous les efforts destinés à la sauvegarde de notre patrimoine;*
- *rechercher et conserver les objets et documents se rapportant à l'histoire de Monthey et à son district;*
- *éveiller et développer l'intérêt pour l'histoire régionale;*
- *entretenir des relations utiles avec les institutions à buts similaires;*
- *gérer et mettre en valeur le « Musée Montheysan » et sa bibliothèque;*
- *entreprendre toutes activités susceptibles de servir les buts de l'Association.*

En s'inspirant des éléments proposés par différentes organisations comparables (cf Références ci-dessous), le Vieux-Monthey a retenu 6 critères pour l'acquisition de nouvelles pièces.

Témoin de Monthey ou sa région proche :	<p>Est-ce que la pièce est suffisamment intéressante pour le musée ? A-t-elle une valeur historique ?</p> <p>Témoigne-t-elle d'un tournant technique ou social, d'un changement économique ou politique de la société (niveau local et/ou régional) ?</p> <p>Documente-t-elle certains modes de vie, traditions, époques, coutumes ?</p> <p>Est-elle un « témoin » d'une évolution, d'une modification de paradigmes, d'esthétique ?</p>
---	--

	Porte-t-elle l'empreinte d'un créateur significatif pour la région ?
Collection :	Est-ce que la pièce amène une plus-value ou est-elle suffisamment significative pour être intégrée ou compléter les collections déjà existantes ? Entre-t-elle dans le champ de collectionnement du musée ou l'une des thématiques de collection ?
Exposition :	Est-ce que la pièce peut être intégrée à la réalisation d'expositions temporaires et/ou permanentes ? A-t-elle un potentiel d'exposition ?
Conservation :	Est-ce que la pièce est en bon état de conservation (qualité des matériaux) et pourrait être conservée adéquatement et à long terme dans les réserves du musée ou de partenaires ? Est-ce que le coût et la faisabilité des travaux de restauration nécessaires à la conservation et à la sauvegarde de la pièce sont supportables et justifiables ? Est-ce que l'importance de la pièce justifie son « sauvetage » ? La pièce peut-elle être assurée ?
Dépôt :	Est-ce qu'une pièce physiquement encombrante est raisonnablement intéressante pour être déposée dans les réserves ? Est-ce que le volume des réserves est suffisant pour accueillir et conserver la pièce ?
Documentation :	Est-il possible de documenter la pièce de manière adéquate (sa provenance, son parcours, ses précédentes utilisations, etc.) ? Pourrait-elle servir dans le cadre d'une étude ou d'une recherche scientifique ?

En remplissant le « Formulaire de proposition d'acquisition » (Annexe 1), l'acquéreur (membre ou mandataire du comité du Vieux-Monthey) se doit de juger si la pièce répond à la majeure partie de ces critères (quatre sur six au minimum, dont obligatoirement le premier).

En outre, pour appuyer sa décision, il peut s'inspirer de la « Check-list pour l'évaluation d'un objet » (Annexe 2) publiée par l'Association des musées suisses.

Par ailleurs, dans l'examen des pièces proposées à l'acquisition, il convient de tenir compte potentiellement des inventaires des autres musées régionaux et cantonaux afin de vérifier si la pièce ou la collection à acquérir ne se trouve pas déjà au sein de ces institutions.

Prônant la collaboration et la complémentarité entre les musées du Valais, le Vieux-Monthey pourra éventuellement rediriger les propositions de dons, de ventes ou de prêts vers d'autres institutions valaisannes.

Aliénation

Prêts

Des prêts peuvent être envisagés, de cas en cas, dans les locaux d'institutions aux buts comparables. Ils feront l'objet de contrats ad hoc. Ces prêts sont liés à

l'examen des conditions de conservation des locaux en question. Aucune institution ne peut prétendre à des prêts de droit.

Retraits

Le retrait d'une pièce ou d'un spécimen de la collection ne doit se faire qu'en toute connaissance de son importance, de sa nature (renouvelable ou non), de son statut juridique ; aucun préjudice à la mission d'intérêt public de l'Association ne saurait résulter de cette cession.

Afin de gérer au mieux ses collections, le Vieux-Monthey, en fonction des moyens, des ressources et des espaces d'entreposage ou de dépôt qui lui sont alloués, peut exceptionnellement retirer des pièces des collections. Les biens retirés ou déclassés sont en général des pièces correspondant aux différents cas suivants :

- pièce abîmée, incomplète ou impossible à être remontée
- pièce dont on ne connaît ni l'origine, ni la fonction
- pièce en mauvais état (vermoulue, moisie, rouillée, etc.)
- pièce hors contexte du champ de collectionnement
- pièce identique et semblable à d'autres d'une « série complète » de la collection
- toute copie ou reproduction de pièce ayant servi à la scénographie d'expositions

Chaque retrait des collections est spécifiquement mentionné et documenté dans l'inventaire et la fiche de la pièce soustraite n'est en aucun cas supprimée.

Remarque générale

Ces Directives succinctes ne sont évidemment pas exhaustives. En cas de doute en ce qui concerne les processus d'acquisition ou d'aliénation, il convient de se référer aux publications mentionnées ci-dessous.

Références :

- Réflexion autour de la nouvelle politique d'acquisition du Musée de Bagnes, Julie Lapointe Guigoz, https://www.museums.ch/fr/assets/files/dossiers_f/Bildung/Travaux%20certificat/2013-2014/Lapointe%20Guigoz.pdf
- Politique d'acquisition des Archives de l'Etat du Valais (2021-2025)
- Plan de développement et de conservation des collections (PDCC) de la Médiathèque Valais (2017)
- Association des musées suisses AMS. (2011). Concept de collection. Questions de base.
- Société des musées québécois (SMQ). (2008). Élaborer une politique de gestion des collections (guide pratique).

Ces Directives ont été adoptées le 1^{er} juin 2022, par les membres de l'Association du Vieux-Monthey, réunis en Assemblée générale.

Annexe 1

Formulaire d'acquisition

photographie

Conservateur :

Date :

Propriétaire actuel

Nom, prénom	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	
Mode d'acquisition : <input type="checkbox"/> Don <input type="checkbox"/> Legs <input type="checkbox"/> Achat <input type="checkbox"/> Dépôt à long terme Montant en CHF (si achat)	
Estimation de la valeur de la pièce (en CHF) :	
Lieu actuel de conservation de la pièce	
Historique de propriété	
Prise de contact avec le musée (internet, téléphone, connaissance, bouche à oreilles, etc.)	

Description de la pièce

Titre/identification de la pièce	
Description succincte de la pièce	
Période/dates de fabrication de la pièce	
Lieu/provenance de fabrication de la pièce	
Matériaux	
Dimensions	
Auteur (artisan, fabricant, créateur) de La pièce	
Evaluation générale de la pièce : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Etat moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état	
Traitement de conservation d'urgence	
Traitement de conservation à prévoir	
Traitement de restauration en cas d'exposition	
Conditionnement particulier à prévoir dans les réserves	
Conditions particulières lors de l'exposition de la pièce	

Respect des critères d'acquisition

<input type="checkbox"/> Objet témoin	
<input type="checkbox"/> Collection	
<input type="checkbox"/> Exposition	
<input type="checkbox"/> Conservation	
<input type="checkbox"/> Dépôt	
<input type="checkbox"/> Documentation	

Documents pertinents : (dossier de presse, liste des expositions, photographies, etc.)

--

Références de la pièce acquise dans l'inventaire du VM :

--

Date :

Signatures

Propriétaire cédant

Le Vieux-Monthey

Annexe 2

Check-liste pour l'évaluation d'une pièce

Conditions

La sécurité des pièces doit être assurée à long terme par un entreposage approprié tant au niveau de l'espace que de la climatisation.

Données de base

Responsables :

recherche **et** mise en exposition :

conservation / restauration :

entreposage :

Désignation de la pièce / datation :

Matériau / dimensions :

Etat à la réception (conservation/restauration) :

lieu de fabrication/fabricant : Provenance/fournisseur/vendeur :

Lieu d'exécution/utilisateur :

Biographie/histoire de la pièce :

Mode d'acquisition :

Cadeau (de qui ?) Offre, achat (de qui ?) Dépôt Autre

Bases de décision

Justification des admissions dans le contexte du concept de collections :

Potentialité (exposition, recherche, valeur de formation, conservation) ?

Étendue de la collection ?

Pièce de référence ?

Produit phare ?

Consultation d'institutions similaires : Communication avec des collections comparables ?

Frais estimés : achat, transport, traitement, restauration, entreposage ?

Avis du responsable en recherche et exposition :

Réception Renoncement

Position du responsable en conservation / restauration :

Réception Renoncement

Capacités d'entreposage : Réception Renoncement

Financement: Moyens propres Autre source:

Décision finale :

Membres: modifications portées à notre connaissance depuis AG 2021

	Nouveaux membres	Démissions	Décès
Depuis AG 2021	Anne-Marie Premand	Mario Delle Bassa	André Woelffray
	Pascal Ortelli	Florence Vouilloz	Urs Roland Wüthrich
	Gérald Ortelli	Jacques Raboud	Daniel Mayor
	Bernard Cristina	Janine Turin	Serge Dialeste, membre d'honneur
		Pascal Suard	Roland Duchoud, membre d'honneur
		Gianni Cutruzzola	Fernand Bosi
			Aldo Colombara
			Michel Bosi
			Yvonne de Kalbermatten
			Jean-Paul Donnet
			Louis-Claude Martin
			Elisabeth Petten
Depuis AG 2022			

Conservation et mise en valeur de nos collections propres ou confiées

Signification des couleurs :		Exécuté, en cours d'exécution ou décidé par le Comité	Proposition comme base de discussion	Légende
	Inventaire, classification, documentation	Inventaire, classification, documentation, numérisation	Lieu de conservation après étapes précédentes	Disponibilité pour le public
Objets	par Sylvaine Rappaz et collègues		Caves du Château (entrée sur Chemin du Gros-Bellet)	photos et descriptifs sur site de l'AVM, accès libre pour tous
Tableaux	par Sylvaine Rappaz et collègues		Double-Croche. Installer un compactus spécifique.	photos et descriptifs sur site de l'AVM, accès libre pour tous

Documents papier uniques	par Archives cantonales	Numérisation par Archives cantonales lorsqu'elles auront des disponibilités	Double-Croche	Données descriptives sur site Archives cantonales, accès libre pour tous. Originaux, consultables sur demande.
Périodiques, revues, travaux de mémoire, Annales etc...	par comité, mention de leur disponibilité sur site du VM		Double-Croche ou salle 07	Consultation sur demande
Photos, films, déjà classés par sujets		par Médiathèque Valais	Double-Croche	pour tous sur le site de la Médiathèque avec inscription Vieux- Monthey, empêchant ainsi toute utilisation non souhaitée. Copie conforme des originaux à demander au VM (règlement de mise à disposition)
Photos, films non encore classés par sujets		Numérisation par Médiathèque Valais. Puis identification et documentation par comité et classement par Médiathèque Valais	Double-Croche	idem ci-dessus

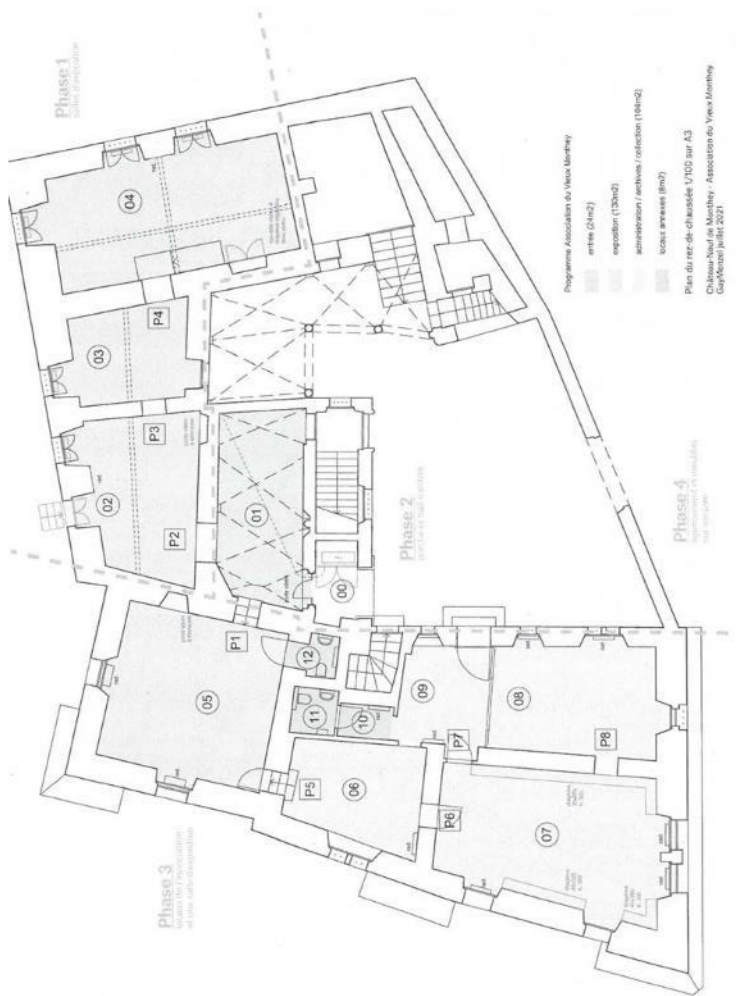
Costumes, Textiles

par comité

Caves du Château
(entrée dans la cour)
Avec protections
adéquates

photos et descriptifs sur
site de l'AVM, accès libre
pour tous

Utilisation des espaces du Château



<p>Caves 1 et 2 (accès par Ch. du Gros-Bellet)</p>	<p>dépôt des objets</p>	
<p>Caves 3,4,5 et 6 (accès par la cour)</p>	<p>Dépôts des textiles, meubles, réserves des Pages Montheysannes et autres ouvrages à vendre, supports et matériel d'exposition</p>	
<p>Espace 01</p>	<p>Entrée, guichet accueil. 2 - 3 écrans tactiles ou avec souris, permettant aux visiteurs d'exposition de choisir et visionner certaines de nos collections: les photos présentées sur le site de la Médiathèque, les objets présentés sur le site de l'AVM, évolution de quartiers, interviews, films de manifestations anciennes etc...</p>	
<p>Salles 02, 03, 04</p>	<p>Expositions thématiques temporaires. Annoncées comme événements avec vernissage. Visibles 2 à 3 demi-journées par semaine durant 2 mois. Gardiennage assuré par les organisateurs de l'exposition (ex: Carnaval) et des représentants du VM</p>	<p>Après ces 2 mois, l'exposition reste en place jusqu'à 2 mois avant l'exposition suivante. Elle peut être visitée sur rdv avec guide de Monthey Tourisme ou du VM</p>
<p>Salles 05, 06</p>	<p>Salles réservées à Monthey, ville industrielle. D'abord uniquement salle 05 puis, dès que les collections auront rejoint Double Croche ou les caves du château, adjonction de la salle 06</p>	<p>Exposition permanente, mais non figée, accessible aux visiteurs des expositions thématiques temporaires selon le même calendrier</p>

Salles 07 à 11

Réservées aux activités propres du VM

Salle 07: local de travaux (administration, tri des pièces entrantes, classements, préparation des expositions. Salle 08 séances de comité et rencontres de partenaires. Espaces 09, 10 et 11: entrée et sanitaire

Vitrines hors château,

petites expositions thématiques, avec objets, photos et écran multimedia tournant en boucle durant les heures d'ouverture du site

Sites potentiels : Office du tourisme, théâtre du Crochetan, Médiathèque dans un espace ou seront rassemblés les ouvrages consacrés à Monthey et ses environs; Bâtiment administratif